AUTO ECOLE QUALIPERMIS
155 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER
95100 ARGENTEUIL
Tél : 01 39 47 28 44
Courriel : autoecolequalipermis-pvc@outlook.fr
Numéro de Siret : 539 726 935 000 31
Numéro d'activité : 11950663895
Numéro TVA intra : FR 72 539726935
APE/NAF : 8553Z
N° Agrément : E 21 095 0009 0

Passer le permis boîte de vitesses automatiques

Depuis le 1er janvier 2017, les titulaires du permis B limité aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique peuvent conduire un véhicule en boîte manuelle de même catégorie à condition de suivre une formation de 7 heures. Cette mesure s'applique aux personnes qui conduisent des voitures automatiques pour des raisons non médicales.

Quels véhicules est-il possible de conduire ?

Le permis B boîte automatique ne permet de conduire que des véhicules équipés d'une boite de vitesses automatique et/ou manuelle (ex : boîte séquentielle) et d'un embrayage automatique.

Pourquoi choisir le permis boîte de vitesses automatiques ?

Certains candidats font le choix de passer leur permis dans une voiture équipée d'une boîte automatique.

Souvent, ce choix se justifie par une plus grande simplicité de la conduite qui permet au candidat de se concentrer davantage sur son environnement et augmenter ainsi sa sécurité, et celle des autres, sur la route.

Déroulé de la formation et de l'épreuve

Depuis 2017, les candidats au permis boîte automatique ont la possibilité de passer l'examen à l'issue des 13 heures de formation requises.

A l'exception de cette différence et du fait que la voiture est équipée d'une boîte de vitesse automatique, les déroulés de la formation et de l'examen sont les même que pour le permis B.

FORMATION ET ÉPREUVE PERMIS B

Convertir son permis boîte automatique en permis B manuel
Une formation de 7 heures remplace la procédure de régularisation consistant à repasser l'examen de conduite devant un inspecteur, chargé de vérifier l'aptitude du conducteur à utiliser efficacement les commandes d'un véhicule à boîte manuelle.

Attention, seules les écoles labellisées « École, conduite, qualité» peuvent proposer cette formation de 7 heures